AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0842026-DE
Reçu le 11/06/2026

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 09 juin 2026

DEPARTEMENT
LOT et GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

CANTON
NERAC

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

OBJET :
Albret Communauté – Désignation des représentants communaux dans les commissions thématiques intercommunales

N° 084/2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 juin à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Nérac était assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale en date du 03 juin deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Maire.

Etaient présents : Monsieur le Maire, Nicolas LACOMBE, Mesdames Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Najet EL-KAHIRI, adjointes au Maire, Messieurs Hugues DAVID, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Manuel VICENTE, adjoints au Maire, Mesdames Josiane DARRAC, Stéphanie GARBAY, Marie-Pierre LAPORTE, Françoise MEDECIN, Helena POTIER, Marie-Ange PRADO, Laurence QUATRE, conseillères municipales et Messieurs Serge ARNAUNE, Charlie BARRERE, Daniel ESSERTEL, Michel FRANCOISE, Frédéric SANCHEZ, Jean-Jacques SERVOLLE, Frédéric TAROZZI, Jean-François TUFFERY.

Absents excusés :
Yannick DULOUARD a donné procuration à Jean-François TUFFERY
Aurore FONTANEL a donné procuration à Frédéric SANCHEZ
Jean-Luc GUERY a donné procuration à Hugues DAVID
Charline SANSAN a donné procuration à Marie-Ange PRADO
Mélanie SERRES-SOLANO a donné procuration à Nicolas LACOMBE
Myriam TESSARIOL a donné procuration à Evelyne CASEROTTO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du Conseil.
Françoise MEDECIN ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.
Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à chaque Conseiller Municipal.
L'avis de convocation a été affiché conformément à la législation en vigueur.
La liste des délibérations de la séance du 09 juin 2026 a été affichée conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0842026-DE
Reçu le 11/06/2026

RAPPORTEUR : GELLY Marc

Le Conseil communautaire, comme l'y autorise le CGCT, a créé, par délibération n° DE-047-2026 du 22 avril 2026 des commissions thématiques spécialisées

Rôle des commissions :

Les commissions d'Albret Communauté, animées par les Vice-présidents, n'ont pas de pouvoir de décision mais constituent des instances de débats et de préparation des décisions du bureau ou du conseil. Elles émettent leur avis à la majorité des membres présents sans qu'un quorum de présence soit exigé.
Il est précisé que la Communauté de communes intervient uniquement dans les domaines pour lesquels elle a compétence. En ce sens, les commissions engagent de nouvelles réflexions, travaillent en amont du Conseil et proposent des orientations.

Composition des commissions :

Le nombre de membres composant les commissions est fixé par le Conseil Communautaire comme suit :

- Le Président est président de droit de chaque commission
- Un Vice-Président,
- Chaque commune de moins de 1000 habitants pourra être représentée par 1 délégué,
- Chaque commune de 1000 habitants et plus pourra être représentée par 2 délégués ; avec représentation possible des oppositions communales,
- Le délégué pourra être un Conseiller Communautaire ou un Conseiller Municipal.

En cas d'empêchement, le membre d'une commission pourra être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le Maire.

Considérant les modalités de désignation visées par l'article L 2121-21 2° du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.
En l'occurrence, il vous est proposé de ne pas procéder par vote à bulletin secret.

Thématiques des commissions :

Les commissions de la Communauté de Communes sont réparties par thématique selon le tableau ci-dessous :

N°	THEMATIQUE	EXEMPLES DE DOSSIERS EXAMINES
1	VOIRIE PATRIMOINE	Suivi de la programmation annuelle des travaux. Organisation du service. Programmation des investissements. Gestion du patrimoine : Ludo Parc, MSP, bâtiments …
2	FINANCES	Suivi des finances de la Communauté de Communes, tant en investissement qu'en fonctionnement (recettes et dépenses). Proposition des taux pour les différentes taxes. Préparation du CFU (ROB…).

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0842026-DE
Reçu le 11/06/2026

		…
3	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Aménagement et gestion de zones d'activité Suivi de la zone @grinove Réseau numérique Procédures contractuelles (Leader, CTU, …) Gestion des ports et halte AIDE (Aide à l'Investissement et au Développement des Entreprises) …
4	ENVIRONNEMENT	Gestion des milieux aquatiques : Auvignons, Osse, Gélise, Baïse Suivi Natura 2000 …
5	ADMINISTRATION GENERALE RESSOURCES HUMAINES	Administration générale Tenue des assemblées Subvention aux associations Suivi des contentieux Suivi des marchés publics Veille juridique Organisation et fonctionnement des services Organisation des moyens humains Suivi des ressources humaines et gestion des effectifs Gestion des instances paritaires …
6	TOURISME	Suivi de l'activité de l'EPIC Dossiers sur la politique de développement touristique Prêt de la Maison Aunac Activité Ludo-Parc …
7	THEMATIQUE SANTE	Suivi et gestion de la Maison de santé pluridisciplinaire de l'Albret Suivi du Contrat Local de Santé Réflexion sur l'accès aux soins et l'offre de premier recours (création/financement de maisons de santé, centres de santé, dispositifs mobiles, participation aux contrats locaux de santé), Réflexion sur la prévention et promotion de la santé, en lien avec l'ARS et les acteurs locaux. Travaux relatifs à la définition de l'intérêt communautaire en matière de santé avant présentation dans les instances de décision …
8	ENFANCE - JEUNESSE & Ecole de musique et de danse (EMD)	<u>Enfance-jeunesse</u> : Appui et réalisation aux projets intercommunaux en faveur de la jeunesse. Suivi du fonctionnement des différentes structures : - ALSH du territoire (fixe et itinérant) - Structures Multi accueil et micro-crèche <u>Ecole de musique et de danse</u> Suivi du fonctionnement du service (personnel, tarifs…) Suivi des projets pédagogiques Validation des calendriers des manifestations …
9	URBANISME	Planification, comité SCOT

AR Prefecture
047-214701955-20260609-DEL0842026-DE
Reçu le 11/06/2026

		Instruction du droit des sols Suivi PLUI Dossier Labellisation Pays d'Art et d'Histoire …
10	DEVELOPPEMENT DURABLE	Transition énergétique (TEPos) Élaboration et suivi du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et tout action y participant, Animation de la démarche territoriale (concertation avec communes, entreprises, associations, habitants), Suivi des indicateurs (consommations, émissions, qualité de l'air) et reporting auprès du conseil communautaire, Réflexion et propositions sur la rénovation énergétique de l'habitat et du parc bâti en lien avec le vice-président à l'Habitat, Conduite et coordination des actions de sensibilisation des habitants, entreprises, agriculteurs, associations à la sobriété énergétique et aux ENR ; Animation de réseaux d'acteurs (clubs énergie, forums, ateliers) à l'échelle intercommunale ; …
11	ACTION SOCIALE	Aide à l'insertion professionnelle Interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation Espace labellisé France Services Mission locale Forums Soutien à la vie locale …
12	HABITAT	Réflexion sur la stratégie en matière d'habitat Participation aux dispositifs contractuels en lien avec l'habitat (ORT : opération de revitalisation de territoire, PIG : programme d'intérêt général, OPAH RU…) …
13	MOBILITE	Développement des mobilités actives et partagées Etude et mise en place de mode de transport (dont TAD) Suivi de la voie verte Forums …

Au vu des thématiques et après appel de candidatures,
Je vous invite à procéder aux désignations correspondantes, à savoir de 2 délégués par commission thématique.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le procès-verbal d'élection du Président et des Vice-Présidents d'Albret Communauté en date du 22 avril 2026 ;
Vu la délibération d'Albret Communauté n°DE-047-2026 du 22 avril 2026, relative à la création des commissions et à leur composition ;
Considérant le résultat de l'appel à candidature au sein de cette assemblée,
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE A L'UNANIMITE

- ▶ **DE NE PAS PROCEDER** par un vote à bulletin secret ;
- ▶ **DE DESIGNER** les membres titulaires et suppléants selon le détail ci-dessous :

AR Prefecture

047-214701955-20260609-DEL0842026-DE
Reçu le 11/06/2026

N°	THEMATIQUE	Titulaire(s) Commune ≥ 1000 hbt =2
1	VOIRIE / PATRIMOINE	-Jean-Jacques SERVOLLE - Jean-François TUFFERY
2	FINANCES	- Frédéric SANCHEZ - Hugues DAVID
3	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	- Jean-Luc GUERY - Jean-Jacques SERVOLLE
4	ENVIRONNEMENT	- Patrick GOLFIER - Manuel VICENTE
5	ADMINISTRATION GENERALE / RESSOURCES HUMAINES	- Edith BUSQUET - Mélanie SERRES-SOLANO
6	TOURISME	- Serge ARNAUNE - Stéphanie GARBAY
7	SANTE	- Najet EL KHAIRI - Helena POTIER
8	ENFANCE - JEUNESSE & Ecole de musique et de danse (EMD)	- Evelyne CASEROTTO - Marie-Ange PRADO
9	URBANISME	- Nicolas LACOMBE - Daniel ESSERTEL
10	DEVELOPPEMENT DURABLE	- Patrick GOLFIER - Jean-François TUFFERY
11	ACTION SOCIALE	- Edith BUSQUET - Mélanie SERRES-SOLANO
12	HABITAT	- Jean-Jacques SERVOLLE - Daniel ESSERTEL
13	MOBILITE	- Edith BUSQUET - Evelyne CASEROTTO

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Certifié conforme et exécutoire compte tenu de la réception en Sous-préfecture de Nérac le

Et de la publication à Nérac le

Le Maire

Le Maire,

MAIRIE DE NERAC
47600

La Secrétaire de séance,